

PARFAIRE

Pour **A**ider les **R**esponsables de **F**ormation des établissements d'enseignement supérieur dans leurs **A**ctivités
d'**I**ntervention et de **R**echerche

Assemblée générale extraordinaire de Parfaire
Université de Paris Est Marne la Vallée
Les 25 et 26 janvier 2016

1 - Quorum

- Votants nécessaires : la moitié des 90 adhérents plus 1, soit 46 votants, un votant par établissement
 - 48 présents, 45 votants
 - 20 procurations
- 65 votants et procuration, le quorum est atteint.

Adopté à l'unanimité

2 - Bilan moral 2015 et perspectives 2016

En l'absence de Françoise Quéraud, présidente de l'association, le bilan moral est présenté par Nathalie Guinec, vice-présidente

Comme vous le savez, je ne peux être parmi vous aujourd'hui et le regrette bien. Cependant, la présidence de cette assemblée générale extraordinaire sera assurée par la vice-présidente Nathalie Guinec (**appuyée du bureau de notre association**).

Avant de commencer cette assemblée générale extraordinaire, au nom de Parfaire je réitère mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui, je l'espère, vous permettra de vivre et de partager de beaux moments et ne nous réservera pas de mauvais événements.

Ensuite, l'association Parfaire remercie l'université de Paris Marne la Vallée de nous accueillir, et, remercie en particulier notre collègue Jessica Dubreuil qui a œuvré à l'organisation de ces 2 jours.

Initialement, une assemblée générale extraordinaire aurait dû être convoquée début octobre afin de vous proposer une modification de statuts. Cela aurait aussi permis de décaler la tenue de l'assemblée générale annuelle au printemps comme cela a été évoqué et suggéré à plusieurs reprises lors de précédentes assemblées. Malheureusement, tant pour des raisons personnelles de plusieurs membres du CA que pour des raisons professionnelles, cette assemblée extraordinaire n'a pu se tenir. De plus, les discussions au sein de notre CA ont fait apparaître que la période qui permet une meilleure disponibilité de l'ensemble des collègues reste le mois de

PARFAIRE

Pour **A**ider les **R**esponsables de **F**ormation des établissements d'enseignement supérieur dans leurs **A**ctivités
d'**I**ntervention et de **R**echerche

janvier ou le début février. En effet, nombre de nos collègues ont en charge l'organisation des concours dont les épreuves débutent fin mars pour se terminer en octobre voir début novembre. Dans ces conditions il est bien difficile de nous réunir au printemps ou en fin d'été sous peine de pas être suffisamment nombreux et de priver beaucoup d'entre nous des échanges que permet une assemblée générale. C'est pourquoi nous en sommes revenus au calendrier habituel.

Au cours de l'année 2015, bien que cela n'ait pas avancé aussi vite que nous l'aurions souhaité, quelques chantiers ont malgré tout pu être terminés.

En premier, j'évoquerai le site Web que Frédérique Gerbouin vous présentera. Au nom de Parfaire, je tiens à la remercier du temps qu'elle y a consacré dans un contexte particulièrement difficile pour elle de fusion d'universités à Montpellier et d'avoir eu à assumer seule ou presque ce travail.

En deuxième, le groupe de travail en charge de la brochure « structures et fonctionnement » a remis le document définitif. C'est le fruit d'un travail collaboratif dont **Cathy Gavend** vous parlera. Que ce groupe de travail soit également remercié pour son investissement au profit des personnels de nos établissements.

En troisième, les formations destinées aux nouveaux responsables formation et à leurs assistants ont pu être organisées. Une session pour les RF ainsi qu'une session pour les assistants ont lieu avant la fin de l'année 2015. Une deuxième session de formation pour les assistants se déroulera les 10 et 11 mars à Paris Descartes. Devant le fort besoin, l'UPEC organise une troisième session en avril. **Sous réserve de financement, une quatrième session serait organisée à Rennes.** Ces formations n'ayant pas bénéficié de subvention du ministère au titre des actions nationales, c'est le réseau régional de l'Île de France qui aura financé ces actions. Qu'il se voit remercier.

Comme je l'évoquai précédemment, au cours de ces 2 jours, vous aurez à vous prononcer sur la modification des statuts de notre association (**vous avez les documents en main pour en prendre connaissance**). Cette modification se justifie suite à la suppression du financement des actions nationales par l'ESEN nous interrogeant sur la pérennisation des réseaux régionaux pour lesquels les coordonnateurs reçoivent une lettre de mission. Le CA de Parfaire avait adressé des courriers au ministère afin de savoir si les réseaux régionaux étaient maintenus et donc continueraient à toucher une subvention pour fonctionner et organiser leurs actions de formation. Devant l'absence de réponse officielle et le risque de voir disparaître ces réseaux avec notamment un impact sur le fonctionnement de notre CA, nous proposons ces modifications de statuts. En effet, outre les membres élus, les coordonnateurs des réseaux régionaux participent à ce CA. Ils tirent leur légitimité de leur lettre de mission permettant ainsi de justifier face à leur établissement leur présence et le travail réalisé au sein de ce CA. Récemment, le ministère a revu sa position et versé en décembre une subvention au titre de l'année 2015. Par ailleurs une réunion s'est tenue au ministère la semaine dernière avec les coordonnateurs des réseaux régionaux. Les collègues présents vous relateront les échanges (**Eva ?**). Quoiqu'il en soit, le CA de Parfaire propose le maintien

PARFAIRE

Pour **A**ider les **R**esponsables de **F**ormation des établissements d'enseignement supérieur dans leurs **A**ctivités
d'**I**ntervention et de **R**echerche

des modifications de statuts pour figer la participation des coordonnateurs des réseaux soutenus ou non par le ministère.

Après ce bilan moral, je laisse la parole à la trésorière pour le bilan financier de notre association à moins qu'il n'y ait des questions.

A l'issue de la présentation du bilan moral 2015 et des perspectives 2016, Eric Lalanne et Nathalie Guinec demandent aux membres de Parfaire de suggérer des thèmes pour le futur colloque mais aucune proposition n'est suggérée de manière immédiate.

Pour répondre à Nadia Benyahia, l'objectif de tenue de ce colloque est fixé à 2017, la période restera à déterminer.

Un thème de colloque émerge : l'accompagnement des agents en matière de formation et d'individualisation

Pour répondre à Fariza Benatsou, la formation des enseignants chercheurs était l'objet des derniers séminaires et colloque de Parfaire, alors que celle sur l'accompagnement est plus ancien. Le reclassement, la réadaptation le, retour à l'emploi sont des thématiques déjà quotidiennes pour certains responsables formation. Par ailleurs, la législation a déjà évolué dans le privé, elle va impacter le secteur public.

Nicole Gaume souligne l'intérêt de cette thématique et l'importance d'y inclure tout l'aspect mobilité.

Cathy Gavend rappelle que nous sommes tous en train de devenir des CMC (conseillers mobilité carrière) sans en avoir les moyens, notre métier est en train de changer. Nous devons trouver des dispositifs, créer des réseaux, apprendre à faire autrement.

Nicole Gaume conseille aux responsables formation de s'appuyer sur les plateformes régionales.

Jaël Mokienko abonde dans ce sens car elle a également une demande de son établissement d'évoluer vers des fonctions de CMC et besoin de développer des contacts avec la plateforme.

Claudine Morel, pour qui le thème est très intéressant, souligne que si nous avons une certaine expérience de l'accompagnement des Biats, nous sommes de plus en plus confrontés au reclassement des enseignants chercheurs, accompagnement qui devient de plus en plus courant.

Marie-Cécile Girard témoigne elle aussi d'être confrontée de plus en plus à des demandes d'enseignants chercheurs et qu'après échanges à ce sujet avec le CMC du rectorat 92, il apparaît qu'il ne se sent pas non plus outillé par rapport aux problématiques particulières de cette population.

Bilan moral adopté à l'unanimité

Thématique colloque adoptée à l'unanimité

3 - Bilan financier de l'exercice 2015

Présenté par Jaël Mokienko, trésorière de l'association

Solde au 31 décembre 2014 : 36 972,17 €

(Compte courant : 32 224, 16€ + livret A : 4748,01 €)

I - Les recettes 2015

PARFAIRE

Pour **A**ider les **R**esponsables de **F**ormation des établissements d'enseignement supérieur dans leurs **A**ctivités
d'**I**ntervention et de **R**echerche

a) Adhésions

Nombre d'adhérents 2015 : 86 établissements et 1 adhésion à titre individuel

Années précédentes :

Années	Membres établissement	Membres individuel	Total
2014	107	2	109
2013	110	4	114
2012	107	6	113

21 établissements adhèrent pour 400 €, 63 pour 250 € et 1 personne a demandé à adhérer à titre individuel. 5 factures sont encore à recouvrer. La somme en attente d'encaissement s'élève à 1850 € (soit un total de 23 170 €) ce qui impactera l'exercice 2016. La baisse des recettes liées à l'adhésion s'élève à un peu plus de 5466 €.

Total encaissements 21 320 €.

b) Facturation AG 2014

Participation aux frais de l'AG 2014 (59 inscrits) 3480 €
Total recettes : 24 800 €

II – Les dépenses 2015

Assemblée générale Paris Descartes janvier 2015 : 5563 €
Logistique des bureaux et CA : 2822.66 €
Logistique des groupes de travail : 876.36 €
Logistique des formations : 2866.1 €
Frais bancaires & postaux : 166.5 €
Total dépenses : 12 294,62 €

III - Au 31 décembre 2015,

Compte courant : 44 278, 66 €
Livret A : 4791,23 € (intérêts : 42, 52 €)
Total disponible: 49 069,89 €

Eva Zanczak propose si nécessaire de financer une nouvelle formation d'assistants de formation

Adopté à l'unanimité

4 - Cotisation 2016

PARFAIRE

Pour **A**ider les **R**esponsables de **F**ormation des établissements d'enseignement supérieur dans leurs **A**ctivités
d'**I**ntervention et de **R**echerche

Identique à celle votée en 2015, calculée sur l'ensemble des effectifs, titulaires et non titulaires, BIATSS et enseignants, enseignants chercheurs de chaque établissement

Seuil : 2000 personnes physiques

< **2000** : cotisation maintenue à **250€**

> ou = à **2000** : cotisation portée à **400€**

Adopté à l'unanimité

5 – Renouvellement des membres du Conseil d'Administration

7 membres sortants

Nadia Benyahia, université de Lille 2 → **Sophie Berthelet**, université de Picardie Jules Vernes

Catherine Brisson, Université de Reims Champagne Ardennes → **Sandrine Peizerat**, université de Nîmes

Anne-Marie Motte, université de Créteil → **Cathy Agnoux**, EHESS – école des hautes études en sciences sociales

Frédérique Gerbouin, université de Montpellier → **Frédérique Gerbouin**, université de Montpellier

Eric Lalanne, université Pierre et Marie Curie → **Eric Lalanne**, université Pierre et Marie Curie

Jaël Mokienko, université de Caen → **Jaël Mokienko**, université de Caen

Françoise Quéraud, université de Paris Descartes → **Françoise Quéraud**, université de Paris Descartes

Adopté à l'unanimité

6 – Bilan des groupes de travail

Groupe professionnalisation

Nathalie Guinec ayant assuré la vice-présidence de Parfaire n'a pas été en capacité de piloter correctement ce groupe. Cependant, des actions ont pu être menées en 2015 :

- Formation des Responsables Formation à Paris Dauphine
- Formation des Assistant de Formation : une session à Marne la Vallée,

Deux sessions sont programmées 2016 :

- en mars à Paris Descartes
- en avril à Paris Est Créteil
- voire une quatrième, pour laquelle plusieurs établissements se proposent (Rennes, Besançon, Rouen, INS HEA Suresnes)
- enfin, une formation serait à mettre en place sur les marchés de formation

Parfaire fait appel aux établissements porteurs pour accueillir ces formations, indépendamment de leur ingénierie. Il s'agit de prendre en charge les aspects logistiques, les aspects financiers étant pris en charge par l'association.

PARFAIRE

Pour **A**ider les **R**esponsables de **F**ormation des établissements d'enseignement supérieur dans leurs **A**ctivités
d'**I**ntervention et de **R**echerche

Il est proposé un atelier le mardi matin sur la professionnalisation pour identifier de nouvelles modalités de fonctionnement.

Groupe Brochure

Cathy Gavend, pilote, remercie toutes les participantes de ce groupe, qui ont contribué à sa rédaction, son actualisation, aux relectures : Anne-Sophie Campo-Lefay, Isabelle Hommet, Sophie Jupeau, Patricia Piston, Marianne Bernard, Christine Perrin, Sylvie Duchesne, Anne Hernandez et Cathy Gavend.

La loi ESR et la GBCP étant intervenues pendant sa réécriture, la brochure « structure et fonctionnement » a nécessité d'importantes mises à jour, d'où le délai important qui a été nécessaire à sa rédaction. Reste à la passer en version scénariisée avec un objectif de mise en ligne mi-février.

Groupe communication

La lettre info, faute de rédacteurs, n'a pu être maintenue en 2015.

Le site web a progressé, le recettage est quasi terminé et le site est présenté aux adhérents dans sa version de pré production.

Il reprend les grandes fonctionnalités de l'actuel site

- bourse aux outils,
- pages réseaux,
- pages pratiques...

et introduit de nouvelles fonctionnalités :

- création d'un espace collaboratif réservé à chaque groupe de travail
- création d'un forum qui va remplacer très vite la liste de diffusion

Dès la mise en ligne du site, les adhérents seront informés par la liste de diffusion. Chacun recevra un login et mot de passe généré automatiquement qu'il conviendra de modifier. Il est rappelé qu'une seule adresse mail est enregistrée sur le site et utilisée pour le forum. Il convient d'être particulièrement attentif au choix du mail à communiquer sur le site (mail générique ou mail de type prenom.nom).

7 – Proposition de modifications des statuts de Parfaire

Nathalie GUINEC présente la proposition de modification des statuts du CA (cf. annexe) :

- 1) Changement de domiciliation de l'association : de Paris Sud Orsay à l'ENSAM Paris
Transférer le siège dans un établissement parisien permettra par la suite de pouvoir rester dans la même commune même si la domiciliation change à nouveau. Il n'y aura ainsi pas besoin de faire de nouvelles démarches en préfecture en cas de nouveau changement de siège social, sous réserve que ce nouvel établissement soit aussi un établissement parisien.
- 2) Membres : au sens élargi – 4 niveaux de membres
- 3) Coordonnateurs réseaux : missionnés ou non par le ministère, ils sont désormais reconnus dans les statuts de Parfaire
- 4) Date de réunion de l'AG : « une fois par an » au lieu de « à la date anniversaire de création », ce qui permet, en cas de besoin de ne plus être lié à l'obligation d'organiser une AG en janvier.

PARFAIRE

Pour **A**ider les **R**esponsables de **F**ormation des établissements d'enseignement supérieur dans leurs **A**ctivités
d'**I**ntervention et de **R**echerche

- 5) Précision de la définition du quorum : au moins la moitié de ses membres actifs ou représentés
- 6) Proposition de trois nouveaux membres d'honneur : Catherine Diaferia, Olivier Forget, Régine Rey

Adopté à l'unanimité

Question : l'absence de lettre de mission par le ministère entrave-t-elle l'action des coordonnateurs de réseau ?
Aujourd'hui certains en ont, d'autres pas et Parfaire n'est pas légitime pour missionner un coordonnateur de réseau. La légitimité du coordonnateur de réseau est apportée par son rôle inscrit dans les statuts de Parfaire

8 – Vie des réseaux régionaux

Les coordonnateurs de réseau avaient été informés par un courrier de l'ESEN ESR de novembre 2015, demandant les remontées des bilans des réseaux, que les subventions allaient bien être attribuées. Les coordonnateurs ont chacun fait remonter leur bilan accompagné d'un courrier faisant part de leur étonnement quant au caractère trop tardif de l'annonce de l'accord de cette subvention. En effet, les subventions sont arrivées dans les réseaux en clôture d'exercice et n'ont pas pu être reportées. Suite à ces courriers, le Ministère les a invités à une réunion le 19 janvier 2016 à Paris de façon à mettre en place des nouvelles modalités de fonctionnement entre les différents acteurs nationaux que sont l'ESEN ESR, l'AMUE, la DGSIP.

Etaient présents : Christophe Marion, directeur du département formation de l'AMUE, Denis Guillaumin DGSIP, Jean Duchesne ingénieur pédagogique à l'ESEN, Nicole Pellegrin (à noter : Annick Bouchaud et Marianne Souchon ont été remplacées par Nicole Pellegrin). Tous les réseaux étaient présents excepté le réseau nord, excusé.

A cette réunion, animée par Nicole Pellegrin, il a été confirmé l'arrêt des subventions des actions nationales et réaffirmé la place de l'AMUE comme acteur privilégié des établissements pour leurs actions de formation. Après des excuses concernant le dysfonctionnement des subventions des réseaux en 2015, il a été réaffirmé la volonté de faire perdurer ces réseaux. A ce sujet, le ministère était en attente des remontées des besoins de la part des coordonnateurs. Les coordonnateurs ont quant à eux rappelé leur besoin de lettre de mission et d'axes de travail de la part du ministère. Ils suggèrent de profiter de la proposition de contribution à la lettre de mission pour faire des propositions, pourquoi pas en lien avec Parfaire, afin de mieux définir et légitimer leur action. Pour continuer dans ce sens, ils demandent également au ministère d'informer les responsables formation de l'existence des réseaux par une lettre d'information. La subvention 2016 sera versée en mai.

Les subventions dédiées auparavant par le ministère aux actions nationales ont été récupérées pour monter des formations pour les personnels de l'encadrement supérieur (Parfaire avait été associée à ces groupes de travail). Cela correspond certes à un réel besoin, mais au détriment des autres personnels, notamment techniques, des universités pour qui plus rien n'est proposé au niveau national, ce que les coordonnateurs ont rappelé. Le positionnement de l'Esen dans ces relations AMUE – Ministère – Coordonnateurs de réseaux – Parfaire reste flou.

PARFAIRE

Pour **A**ider les **R**esponsables de **F**ormation des établissements d'enseignement supérieur dans leurs **A**ctivités
d'**I**ntervention et de **R**echerche

Par ailleurs, il apparaît que l'AMUE est en attente de nos propositions pour alimenter son offre de formation et notamment pour répondre à des besoins pour les cadres non couverts aujourd'hui, alors que Parfaire faisait également valoir les besoins des autres populations que couvraient les actions nationales et qui se retrouvent délaissées. Aujourd'hui, l'image qu'a l'AMUE de Parfaire est ternie (« association qui tourne en rond, endogame, trop spécialisée... ») notamment du fait de plusieurs changements d'interlocuteurs de part et d'autre maintenant des relations régulières entre les deux structures.

Pour rappel, au fil des rencontres avec les différents directeurs de l'AMUE, les interlocuteurs de Parfaire se sont aperçus qu'ils semblent découvrir le principe de l'adhésion des établissements à l'AMUE puis de la vente des prestations avec TVA, qui plus est pour la formation (maintenance, formations...). L'un des moyens pour combler le trou financier de l'AMUE est d'augmenter les cotisations établissements et développer les formations. L'AMUE cherche ainsi à développer des centres en région tout en demandant à une université locale de les accueillir pour monter des formations et en étant plus chère que des prestataires privés.

Il ressort de cette réunion que les intentions du ministère soient de faire des « super » coordonnateurs avec rôle stratégique auprès des COMUE pour négocier des axes stratégiques auprès des Présidents et DGS. Ces axes de formation seront repris dans les lettres de mission qui seront repris dans le catalogue AMUE...

Les coordonnateurs de réseaux font remonter l'importance aujourd'hui pour les responsables de formation de ne pas rater le virage des nouvelles technologies qui s'est amorcé et d'intégrer davantage la FOAD dans leurs pratiques. Raison pour laquelle ces missions devraient être mentionnées sur leur lettre de mission, d'autant que l'ESEN peut apporter son aide sur ce sujet, Esen qui a par ailleurs reconnu son seul rôle de boîte aux lettres dans l'attribution de la formation et qui peut apporter une certaine contribution.

Dans ce contexte, une lettre de mission, par le ministère, pour les coordonnateurs de réseaux, reste d'actualité et pertinente car elle répond à un réel besoin.

Suite à ce retour de la réunion des coordonnateurs de réseaux au Ministère, une question perdure : Quel positionnement pour les réseaux vis-à-vis de Parfaire dans le cas d'une absence de subvention de fonctionnement par le Ministère ? Raison pour laquelle Parfaire a souhaité faire de cette assemblée générale une assemblée générale extraordinaire en proposant de modifier les statuts pour définir un fonctionnement continu entre Parfaire et les réseaux régionaux, à géométrie variable, indépendamment de l'engagement ou du désengagement du ministère.

En ce qui concerne les lettres de mission, il est proposé de faire une synthèse des différentes versions et des nouvelles attentes. Les membres de Parfaire reconnaissent que les réseaux doivent occuper, en matière de formation, le terrain des équipes moins mobiles que celui de l'encadrement supérieur qui peut se déplacer sur Paris pour se former, notamment à l'Amue qui vise ce public.

PARFAIRE

Pour **A**ider les **R**esponsables de **F**ormation des établissements d'enseignement supérieur dans leurs **A**ctivités
d'**I**ntervention et de **R**echerche

9 – Bilan des activités des réseaux régionaux

Réseau Grand Ouest – Vanessa Billon

Il propose chaque année un plan de formation mutualisé dont les actions sont ouvertes à l'ensemble des personnels du réseau, sur 6 axes

En 2015, cela a représenté 61 actions de formation proposées, 22 actions annulées, 38 actions organisées, 1 reportée en 2016 pour 373 stagiaires présents).

L'établissement organisateur facture à coût complet (hébergement et restauration compris) au prorata du nombre de stagiaires. Les coûts sont affichés dans le catalogue de formation, trois tarifications sont possibles: avec ou sans hébergement, hébergement la veille.

En 2016 deux formations lagaf seront organisées ainsi qu'une action à monter pour les responsables de formation et dont la thématique est à définir.

Réseau Sud Est – Jocelyne Salerno

Le réseau s'est réuni en juin à Toulon. Il a travaillé, à la demande du CA de Parfaire sur le bilan de l'activité des réseaux et leurs perspectives de fonctionnement suite à l'arrêt des subventions nationales. Des échanges de pratiques ont eu lieu sur la rémunération des formateurs, le CFP, la formation des doctorants, la gestion et la prise en charge financière des frais de mission des agents. Enfin, une formation Lagaf 7 a eu lieu dans le réseau.

Réseau Rhône Alpes Auvergne – Patricia Piston

18 établissements, 2 suppléantes Marianne These et Elise Reusser

Echange de pratique avec intervention d'un CMC de l'UPMF (Grenoble)

Mutualisation de formations (finances et comptabilité, H&S, développement personnel, prépa concours, gestionnaire RH, gestionnaire de scolarité – 5 modules-, environnement professionnel, bureautique, PAO)

2016 :

Fusion des 3 universités grenobloises

Fusion des universités clermontoises au 1^{er} janvier 2017

Mutualisation de formations avec la Comue de Lyon – Saint Etienne

Conserver des ateliers d'échanges de pratiques en réseau – à définir

Partenaires : plateforme SAFIRE , IRA Lyon, Rectorat, EPST (Inserm, Cnrs)

Changement coordonnateur : Elise Reusser et Patricia Piston devient suppléante

Réseau Grand Est – Eva Zanczak

15 établissements

Réunion en mars centrée sur la mise en place de Lagaf 7, avenir des actions nationales et réseaux

Mutualisation de formation : tuteurs et Pacte, moniteurs SST, identité numérique du chercheur (séminaire)

Préparation d'un séminaire pour les responsables formation en projet

Réseau Ile de France – Véronique Dang Kim Ban

43 établissements dont 4 universités des DOM

2 réunions annuelles

PARFAIRE

Pour **A**ider les **R**esponsables de **F**ormation des établissements d'enseignement supérieur dans leurs **A**ctivités
d'**I**ntervention et de **R**echerche

Un programme de formations mutualisées : 58 formations proposées par 20 établissements, 31 formations effectuées, 321 stagiaires accueillis

Des échanges à distance tout au long de l'année : bourse aux places, questions réglementaires

Un séminaire pour les responsables formation a été reporté en 2016, le thème à affiner

Reliquat : prise en charge des formations des responsables formation et assistants de formation ex actions nationales sur le budget Ile de France

Réseau Nord – Sophie Berthelet (en l'absence de Corinne Terrier)

17 établissements de Lille à Caen

2 réunions de réseau par an

Financement des actions mises en place en 2015 : au prorata du nb de participant avec refacturation par participant, prise en charge des déjeuners par l'établissement organisateur

Logiciel pension, Harpège, entretiens d'accompagnement, cumul d'activité, accidents de service et maladie professionnelles, recrutement des ANT étrangers, sécurité des biens et des personnes à destination des personnels d'encadrement

Prévisions 2016

2 formations retraites de Guérande exportées

Rédaction des actes administratifs, 3 sessions

Ingénierie de formation & innovation pédagogique (les autres modalités de formation pour venir compléter le présentiel)

Réseau Sud Ouest – Claudine Morel

Novembre 2013 dernière réunion

Bordeaux ne sort pas la tête de l'eau de la fusion

Toulouse fonctionne

Formations Lagaf réalisées à Bordeaux, Toulouse,

Départ de la référente Lagaf

10 - Assemblée générale 2017

La prochaine assemblée générale de Parfaire se tiendra en 2017, plusieurs établissements se sont proposés pour l'accueillir :

Université d'Aix Marseille

Université de Vannes (site de Saint Malo)